Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260518-2026_05_12_03-DE

Mardi 12 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Mai, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de présents 13
Nombre de votants 12
Date de la convocation 6 Mai 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël LE NOCHER Delphine

BROHAN Hervé POISSEMEUX Emmanuelle LE GUILLANTON Hippolyte

MONNIER Karine LE BRUN Delphine RETO Ronan

PAUL Aurélie TOUZÉ Maëlle BOURHIS Antoine

BOURHIS Typhaine

ABSENTS
EXCUSES BOLAN Alexandre
NON EXCUSES LE COURTOIS Anthony

Désignation du secrétaire de séance : Ronan RETO

Affectation du résultat 2025 au Budget Primitif 2026 du budget principal

Délibération 2026-05-12-03

Les membres présents adoptent à l'unanimité, l'affectation du résultat 2025, au budget primitif 2026 comme suit :

En fonctionnement

Au 002 Report de fonctionnement 0 €

En investissement

A l'article 1068 Excédent de fonctionnement 2025 capitalisé 86 620.48 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 15 mai 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

MAIRIE DE LE COURS 33 (R/C) 33HAN

Raymond HOUEIX
MAIRE

Ronan RETO
Le secrétaire de séance